



COMMENT SE COMPOSERA L'EXÉCUTIF DE LA NOUVELLE COMMUNE ?

La nouvelle commune comptera quelque 4409 habitants. En cas de fusion et pour assurer une gestion professionnelle de la future commune, un conseil de 7 membres (15 actuellement) est proposé, afin de donner plus de chance d'assurer la représentativité des anciennes communes au sein du conseil. Les conseillers et le président seront des miliciens.